Documentation technique

Quantitatif pour cloisons de Carreaux 'caroplâtre' (par m2)

Epaisseur des carreaux (mm)	40	50	60	70	100		
Carreaux caroplâtre (m2)	1.03	1.03	1.03	1.03	1.03		
Colle placol (kg) C. standarts	1.1	1.4	1.6	1.8	2.5		
Colle C. hydro	1.1	1.4	1.6	1.8	2.5		
Blocage (plâtre + colle) 'kg)	1.1	1.4	1.6	1.8	2.5		
+ bande résiliente (m)	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4		
Ou mousse de polyuréthanne	1 bombe de 0.6 l permet de traiter 12 à 15 m de cloison de 7 cm						
Bande à joint de 75 mm (m)			4 en doubla .8 en cloiso	_			
Pattes à vis pour huisserie	6 par huisserie						
Cornière de renfort d'angle	2.50 m par angle						

Documentation technique Doc 1/9

Session: 2005 Sujet n° 04-2114 Code de spécialité: 5123301 B

3.1.2 - Accessoires

Colles pour carreaux

Colles	JOKER* 2	PLACOL 1 HEURE PLACOL	PLACOL 2 HEURES E PLACOL	PLACOL HYDRO	
Taux de gâchage (litres / sac)	15 litres / 25 kg	17 litres / 25 kg	17 litres / 25 kg	15 litres / 25 kg	
Temps d'utilisation	1 h 30	1 h 00	2 h 00	1 h 30	
Consommation		,1 kg à 2,5 kg / m² (selo	n épaisseur des carreaux)	
Couleur de la poudre	blanche	blanche	blanche	verte	
Poids du sac	25 kg	25 kg	10 kg ou 25 kg	25 kg	
Conservation (1)	6 mois	6 mois	6 mois	6 mois	
Référence technique	THE CONTRACTOR	NF P 7	2-321	THE STATE OF THE S	

⁽¹⁾ Dans l'emballage d'origine fermé, à l'abri de l'humidité, à compter de la date de fabrication inscrite sur le sac.



U plastique

Le U plastique protège des remontées capillaires le premier rang de cloison dans les pièces humides privatives en carreaux de plâtre non hydrofugés et évite ainsi les dégradations éventuelles des pieds de cloison.

Les carreaux Caroplatre* Hydro ne nécessitent pas la pose de U plastique.

Certains montages avec Caroplatre* Super Hydro* nécessitent la pose préalable d'un U plastique (voir chapitre 3.4.4).



Bandes résilientes en liège : épaisseur 10 mm

Conformément à la norme NF P 72-202, des bandes résilientes doivent être placées entre la cloison et le plafond ou en périphérie lors de montages spécifiques (cas des structures particulièrement déformables ou montages acoustiques, voir chapitre 5).

Autres accessoires

- Flex Corner : bande armée de protection d'angles.
- Patte à vis (pour jonction avec huisseries bois).
- Bandes à cueillies (largeur de 75 mm).
- Bande d'étanchéité autocollante : destinée à la protection du pied de cloison en Caroplatre* Super Hydro* dans le cas de murs soumis aux ruissellements (AT 9/96-607).

Documentation technique Doc 2/9

Session: 2005 Sujet nº 04-2114 Code de spécialité: 5123301 B

Documentation technique Doc 3/9

Session: 2005 Sujet n° 04-2114 Code de spécialité: 5123301 B

3.2 Entraxes et portées des profilés

Les tableaux ci-dessous et page suivante donnent les dispositions des profilés et la portée entre suspentes pour des plafonds courants, ainsi que les entraxes maxima des profilés pour des plafonds de 1 à 3 plaques.

3.2.1 Entraxe maximum entre profilés (en m)

Epaisseur des plaques (en mm)		13	1	15	18		
Sens de pose : // parallèle perpendiculaire	//	1	//	1	//		
Plaques Placoplatre* et Lisaplac* M0	0,40	0,60	0,40	0,60	0,40	0,60	
Plaques Placoplatre* pare-vapeur	0,40	0,60					
Plaques Placomarine*		0,40					
Plaques Stuca!* (1)	0,40	0,60					
Plaques Gyptone*		0,60					



Avec les plaques Stucal* 13, Placoflam* et Lisaflam* M0 13 et 15, la pose s'effectue systématiquement perpendiculairement aux ossatures, et l'entraxe des profilés est limité à 0,50 m (consulter les procès-verbaux).

Documentation technique : électricité et sécurité

: Classes	Caractéristiques	Emploi	Symbole
0	aisolation principale apas de possibilité de relier les masses entre elles ou à la terre		Pas de symbole
I	aisolation principale amasses reliées entre elles et à la terre	Utilisation possible sur les lieux de travail pour les machines fixes	The second section of the second seco
II	isolation renforcée (ou double isolation) - masses non reliées à la terre	les lieux de travail pour	
Ш	alimentation en très basse tension de sécurité (TBTS) ou de protection masses non reliées à la terre alimentation sécurisée (transformateur de sécurité)	Obligatoire sur les appareils portatifs, non fixes en milieu confiné humide ou mouillé	Indication de la tension nominale (maximale)

Précautions concernant les fils et les prises électriques :

- *protéger les fils conducteurs du risque d'écrasement en ne les déroulant pas en travers du passage d'un véhicule,
- débrancher les appareils en tirant sur la fiche et non sur le fil,
- ne jamais bricoler une prise électrique endommagée,
- ne jamais laisser une rallonge branchée à une prise sans qu'elle soit reliée à un appareil électrique,
- ne jamais utiliser un fil pour tirer ou déplacer un appareil électrique,
- ne jamais toucher à un fil dénudé dont on ne perçoit qu'une extrémité,
- ne jamais toucher une prise avec les mains mouillées.

Documentation technique Doc 4/9

Session: 2005 Sujet nº 04-2114 Code de spécialité: 5123301 B

.1 Traçage et implantation

Afin d'obtenir une bonne verticalité du revêtement et l'affleurement des panneaux avec les menuiseries extérieures, le tracé de la paroi finie est reporté au sol et au plafond.

Ce tracé tient compte de l'épaisseur totale du panneau, augmentée de 10 mm environ correspondant à l'épaisseur du mortier adhésif Placoplatre* (MAP*) ou augmentée de l'épaisseur des tasseaux (pose vissée).

Les complexes et sandwiches Placoplatre* sont utilisés et mis en œuvre par vissage ou collage conformément au DTU 25.42.

.2 Mise en œuvre par collage des complexes

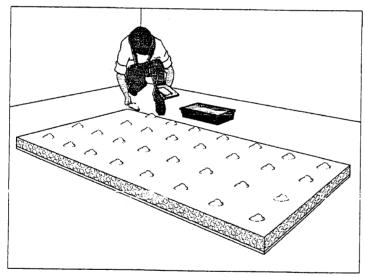
5.2.1 Pose des panneaux

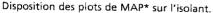
Placomur* Th 38 et 35, Placomur* dB 35, Placotherm*, Placomur* X

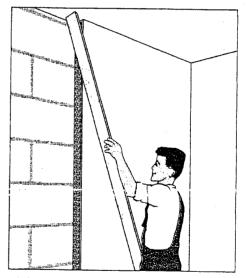
Le support doit être sain, sec, non pulvérulent et ne pas présenter de traces de graisse.

Le collage se fait exclusivement avec le mortier adhésif Placoplatre* (MAP*) préparé selon les instructions figurant au dos des sacs. Les plots de 10 cm de diamètre environ sont répartis, sur le doublage ou sur le mur, à raison de 10 plots au m².

Le panneau est appliqué contre le mur à isoler et dressé à l'aide d'une règle.







Réglage du panneau.

Placolaine* LR

Le support doit être sain, sec, non pulvérulent et ne pas présenter de traces de graisse.

Le collage se fait exclusivement avec le mortier adhésif Placoplatre* (MAP*) préparé selon les instructions figurant au dos des sacs.

Réaliser un primaire d'accrochage avec du mortier adhésif Placoplatre* (MAP*) dilué à raison de 0,55 litre d'eau pour un kilo de poudre.

L'application de cette pâte fluide se fait au couteau à enduire. Avant ou après séchage du primaire, disposer des plots de 10 cm de diamètre environ à raison de 15 plots au m².

Documentation technique Doc 5/9

Session: 2005 Sujet nº 04-2114 Code de spécialité : 5123301 B



Documentation technique Doc 6/9

Session: 2005 Sujet n° 04-2114 Code de spécialité: 5123301 B



de l'ouvrage

Conformément au DTU 25.41 "Ouvrages en plaques de parement en plâtre", et aux Avis Techniques des cloisons Placostil* 72/26, 72/36 et Stucal*, les cloisons Placostil* doivent répondre aux spécifications suivantes :

Planéité générale

Une règle de 2 m appliquée à la surface de l'ouvrage et promenée en tous sens ne doit pas faire apparaître, entre le point le plus saillant et le point le plus en retrait, un écart supérieur à 5 mm.

Planéité locale

Une règle de 0,20 m appliquée à la surface de l'ouvrage et déplacée en tous sens ne doit faire apparaître, entre le point le plus saillant et le point le plus en retrait, ni écart supérieur à 1 mm, ni manque, ni changement de plan brutal entre plaques.

Verticalité

Le faux aplomb doit être inférieur à 5 mm sur une hauteur d'étage courante (2,50 m).

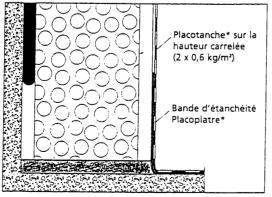


Complexes en plaques standard

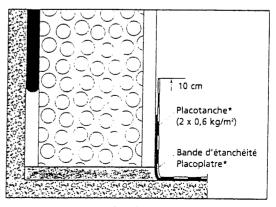
La protection des plaques au droit des bacs à douche et sur toute la surface carrelée est assurée par l'application de la sous-couche de protection à la pénétration de l'eau Placotanche* associée, au sol, à la bande d'étanchéité Placoplatre* sur la périphérie du local.

Complexes en plaques Placomarine*

La protection est assurée, uniquement en pied sur une hauteur de 10 cm environ au-dessus du sol ou des appareils, par la bande d'étanchéité Placoplatre* associée à la sous-couche Placotanche* sur la périphérie du local.



Complexe en plaques standard.



Complexe en plaques Placomarine*.

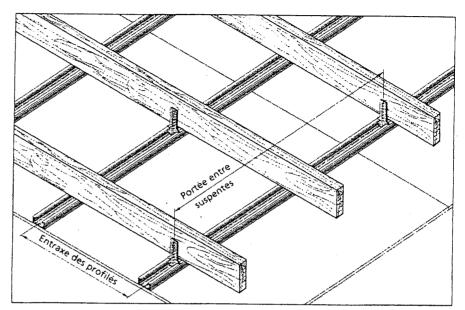


Documentation technique Doc 7/9

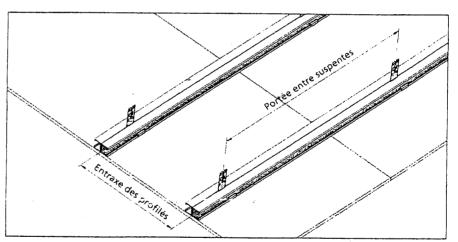
Session: 2005 Sujet n° 04-2114 Code de spécialité: 5123301 B

3.2.2 Plafonds à ossature simple : portée maximale entre suspentes

Montage standard



Plafond avec ossature F 530.



Plafond avec ossature montants doublés dos à dos M 48.

Profilés	Fourrure F 530	Fourrure FH 500	Montants M 48	Montants M 48 doublés dos à dos	Montants M 70	Montants M 70 doublés dos à dos	Montant M 90	Montants M 90 doublés dos à dos
Sens d'utilisation								
Portée maximale entre suspentes (en m)	1,30	1,50	2,10	2,50 (1)	2,70	3,20 (1)	3,15	3,70 (1)

(1) voir page suivante "Montage feu"

Le choix d'un doublage et de sa mise en œuvre est fonction des performances recherchées : type de mur à réaliser, isolation thermique, catégorie de perméance, isolation acoustique.

Ru en m². K/W des différents doublages Placoplatre* : Complexes et sandwiches

	OOUBLAGES	Placomur* Th 38	Placomur* Th 35	Placomur* dB 35	Placolaine* LR	Placotherm*	Placomur* X
2,	REPERE	-	Т	-	RR	IJ	L)
	10 + 20	0,60	-	-	-	_	-
	10 + 30	-	-	-	0,95	1,10	1,10
	13 + 37	-	-	1,10	-	-	-
	10 + 40	1,10	1,20	-	1,25	1,50	1,50
	13 + 47	-	-	1,40	-	-	_
	-10 ± 50	-	-	-	1,55	1,85	1,85
u u	13 + 57	-	-	1,70	<u>-</u>	-	-
NT en	10 + 60	1,65	1,75	-	1,85	2,20	2,20
SOLA	13 + 67	-	-	1,95	-	-	-
EPAISSEUR DE L'ISOLANT	10 + 70	1,90	-	-	2,15	-	-
SEUR	13 + 77	-	-	2,25	-	-	-
EPAIS	10 + 80	2,15	2,35	-	2,45	2,90	2,90
	13 + 87	-	-	2,55	-	-	-
	10 + 90	2,40	-	-	2,75	-	-
	13 + 97	-	-	2,80	-	-	-
	10 + 100	2,70	2,90	-	3,05	-	3,60
	13 + 107	-	-	3,10	-	-	-
	10 + 120	<u>-</u>	3,50	-	-	-	-
de	λ u l'isolant W/m.K	0,038	0,035	0,035	0,033	0,028	0,028

Les valeurs des résistances thermiques figurant dans le tableau ci-dessus correspondent aux valeurs certifiées des résistances thermiques des isolants, majorées de 0,05 m². K/W (valeur forfaitaire retenue pour le ou les parements en plaques Placoplatre*).

Le coefficient K de déperdition thermique, exprimé en W/m².K, d'un mur doublé en partie courante est calculé selon la formule :

Complexes collés
$$K = \frac{1}{0,17 + R}$$
 où R : Résistance thermique du mur majorée de celle du doublage.
Complexes et sandwiches vissés $K = \frac{1}{0,33 + R}$

Documentation technique Doc 8/9

Session: 2005 Sujet nº 04-2114 Code de spécialité : 5123301 B

Documentation technique Doc 9/9

Session: 2005 Sujet n° 04-2114 Code de spécialité: 5123301 B

1.2 Caractéristiques des carreaux

Carreaux	CAROPLATRE* STANDARD			CAROPLATRE* HYDRO Hydrofugé			SUPER Haut	PLATRE* HYDRO* ement ofugé	Très	PLATRE* THD haute ireté	CAROPLATRE* ALVEOLE Léger	CAROPLATRE* HYDRO ALVEOLE Léger Hydrofugé	CARI Lég	PLATRE* UGHT* ler et lant			
Couleur			blan	C			Ь	leu		V	ert	ro	ose	blanc	bleu	ma	auve
Dimensions (cm)		6	56 x !	50		66	x 50	66 x	50 50 ⁽¹⁾	66 x 50 51 x 50 (1) 66 x 50		66 x 50	66 x 50	66 x 50			
Epaisseur (cm)	4	5	6	7	10	5	6	7	10	7	10	7	10	7	7	7	10
Poids moyen par carreau (kg)	13	17	20	23	34	17	20	23 17 ⁽²⁾	34 25 ⁽²⁾	28 21 ⁽²⁾	40 30 ⁽²⁾	28	40	18	18	12	12
Poids moyen au m² (kg)	40	50	60	70	100	50	60	70	100	84	120	8.4	120	54	54	36	37
Dureté (Shore C)			> 55				>	55		> 80 > 80		> 55	> 55	>	55		
Réaction au feu								MC	arr (êté du	30 juin	1983,	annexe	n° 21)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Reprise en eau (en poids après 2h d'immersion)	> 50 % < 5 %				< 2,5 % < 30 %		> 50 %	< 5 %	> 5	0 %							
Référence technique		NF I	P 72-	301		Д	T 9/9	4-55	9	AT 9/9	6-607	NFP7	72-301	NF P 72-301	AT 9/94-559	AT 9/9	5-579

⁽¹⁾ Nous consulter. (2) Pour carreaux de 51 x 50 cm.

1.3 Accessoires de mise en œuvre

THE COLUMN TWO IS NOT THE COLUMN TWO IS NOT

Collage d'un carreau standard.

1.3.1 - Colles pour carreaux

Caractéristiques techniques :

			<u> </u>			
	PLACOL 1 HEURE	PLACOL 2 HEURES	PLACOL HYDRO			
Colles		3-	J-			
Taux de gâchage (litres / sac)	17 litres / 25 kg	17 litres / 25 kg	15 litres / 25 kg			
Temps d'utilisation	1 h 00	2 h 00	1 h 30			
Consommation	1,1 kg à 2,5 kg	/ m² (selon épaisseur	des carreaux)			
Couleur de la poudre	blanche	blanche	verte			
Poids du sac	25 kg	10 ou 25 kg	25 kg			
Conservation (1)	6 mois	6 mois	6 mois			
Référence technique	NF P 72-321					

⁽¹⁾ Dans l'emballage d'origine fermé, à l'abri de l'humidité, à compter de la date de fabrication inscrite sur le sac.

N.B. : CAROPLATRE* Hydro et Super Hydro* doivent être montés avec la colle Placol Hydro.



EXTRAIT du CCTP

Dossier n° 17351

Villa à usage d'habitation

LOT N°4-PLATRERIE- ISOLATION

1-CLOISONS de distribution

Cloisons de distribution en briques plâtrières de 5 cm enduites 2 faces plâtre 8 mm.

Cloisons de séparation de type 'placostil' 72 mm.

Cloison en carreaux de plâtre de 70 mm standards.

Cloison en carreaux de plâtre de 70 mm hydrofuges dans les pièces humides.

Semelle U PVC fixée par collage sous le premier rang.

2-PLAFONDS

REZ DE CHAUSSEE

Rebouchage au plâtre sous hourdis plus enduit plâtre 8mm.

ETAGE.

Plafond plaques de plâtre de type BA13 au format $2.5~\mathrm{m}\times1.20~\mathrm{m}$ posées sur ossature métallique.

3-ISOLATION

Doublage sur mur extérieur :

Doublage placo + laine de roche, type 10+90 sur murs extérieurs.

Laine de verre 220 mm en horizontale et sous rampants.

4-DIVERS

Cloison en carreaux de plâtre :

Arêtes métalliques posées sur les angles saillants.

Semelles phaltex sous cloisons de briques plâtrières.

5- ENDUITS.

Plâtre manuels de type 'Lutéce 80'

BEP	Session: 2005	Sujet n°	: 04 - 2114			
Spécialité : BEP FINITION						
Dominante : Plâtrerie Plâtre	ССТР					
EP2 : Analyse d'un dossier / Rédaction d'un mode opératoire						
Code Spécialité :	Coefficient: 6					